

États Généraux de l'Éducation phase nationale: Pour un diagnostic vigoureux de notre système éducatif!

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

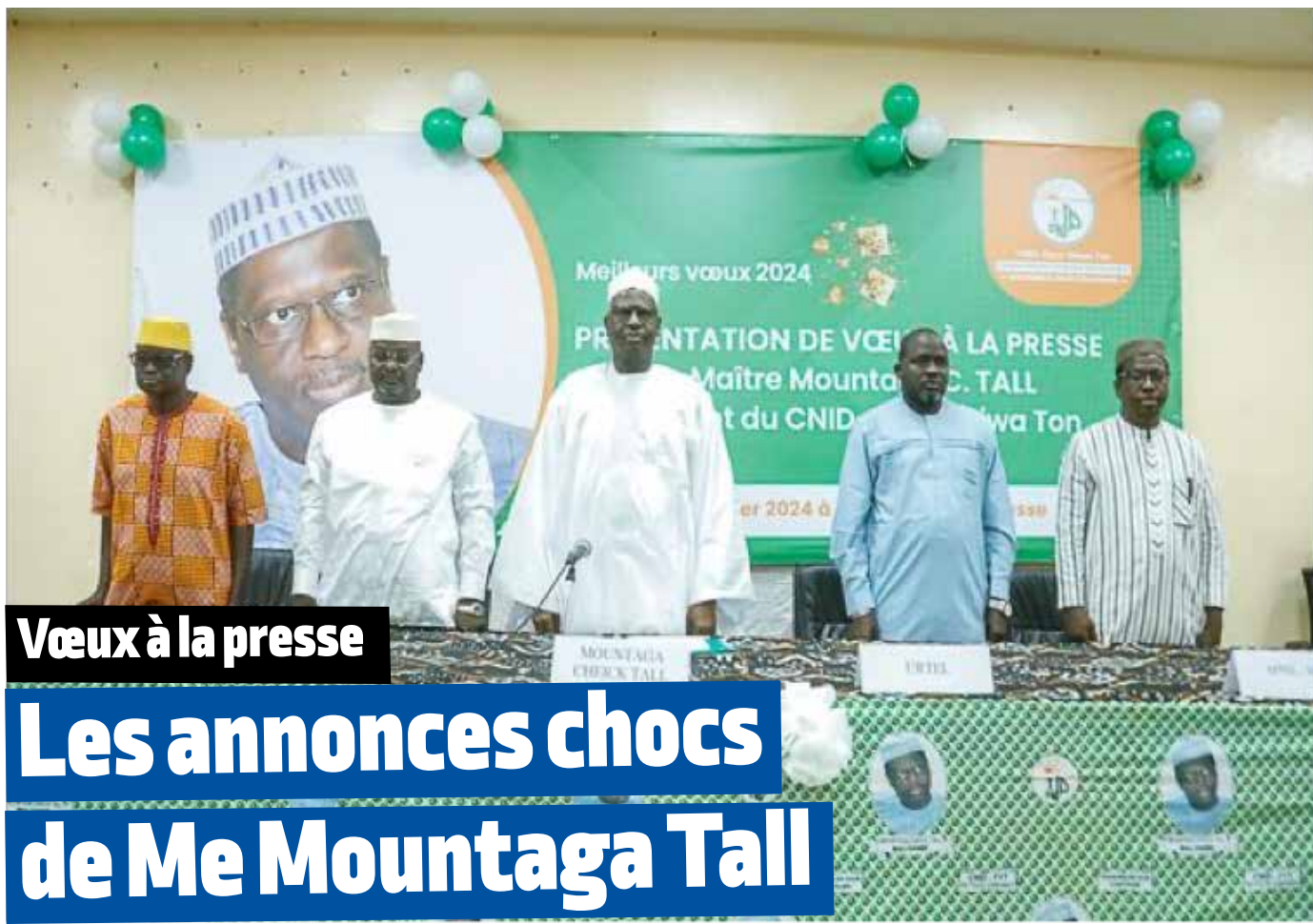
JEUDI 18 JANVIER 2024

1508

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Vœux à la presse

Les annonces chocs de Me Mountaga Tall



Crise énergétique et accès à l'eau potable
Les appellent à des mesures urgentes



Affaire EDM :
Est-ce le début du commencement ?

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

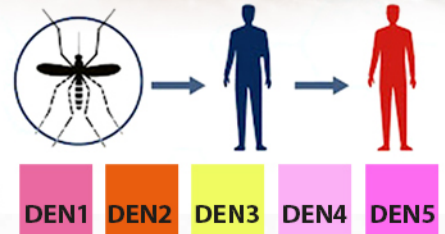


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



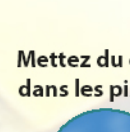
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.18



P.23



P.28



/ Une /

Vœux à la presse :
Les annonces chocs de Me Mountaga Tall

P.4

/ Breves /

Délestages persistants au Mali : Un appel pressant pour une solution rapide
Éducation au Mali : Risque de tension entre le ministère et les syndicats
Police Nationale : 30 femmes survivantes des VBG formées en transformation agro-alimentaire
Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée : 2e édition 2024

P.18
P.19
P.20
P.21

/ Actualité /

Rentrée Solennelle des Auditeurs de Justice :
Un Début Sous le Signe du Renouveau de la Justice
Affaire EDM : Est-ce le début du commencement ?

P.23
P.25

/ Politique /

États Généraux de l'Éducation phase nationale :
Pour un diagnostic vigoureux de notre système éducatif !
Crise énergétique et accès à l'eau potable :
Les appellent à des mesures urgentes

P.28
P.30

/ Culture & Société /

Démarches administratives :
Le divorce

P.32

/ International /

Diplomatie :
Les MAE chinois et tunisien soulignent l'importance d'un développement indépendant
Chine :
Le PM assure que son pays sera toujours un fervent partisan du multilatéralisme

P.33
P.34

/ Sport /

CAN Côte d'Ivoire 2023
La Conférence de presse de Sékou Chelle

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Vœux à la presse Les annonces chocs de Me Mountaga Tall

Me Mountaga Tall n'a pas dérogé à la règle. En effet, pour la 25^{ème} année d'affilée, il s'est rendu à la Maison de la Presse avec tout l'État-major du parti pour la traditionnelle présentation de ses vœux aux femmes et hommes de média. De hauts dirigeants du M5-RFP, du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), des présidents de partis politiques et les militants de son parti

avaient occupé toutes les places de la grande salle de la Maison de la Presse.

Mais les journalistes aussi n'ont pas failli à l'accueil somptueux qui lui est toujours réservé. En effet, outre les directeurs de publication de la plupart des organes de la place, le président de la Maison de la Presse (Bandiougou Danté), de l'Union

nationale des Journalistes du Mali (UNAJOM) Fakara Fayinké, de l'Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali (URTEL) Mamoudou Bocoum, ceux de l'ASSEP, étaient tous présents en salle.

Au-delà du classique survol de l'actualité nationale et internationale et de son regard prospectif sur l'année nouvelle, le président du



CNID-FYT a fait deux annonces-choc qui feront couler beaucoup d'encre et de salive.

En effet, de façon très sibylline il a dit « Voici exactement 25 ans que je vous présente, en mon nom et en celui du CNID-FYT mes vœux.

Je souhaite, et je prie ALLAH SWT de m'entendre : que ces vœux soient les derniers que je présente au nom de ce

parti, le Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton) qui m'a tant donné. Cela ne signifie nullement que la tradition, aujourd'hui ancrée et adoptée par beaucoup, sera remise en cause. Elle se poursuivra et s'améliorera sans doute. Inch'ALLAH !

Donc, je ne vous fais pas un adieu mais exprime un souhait : vous formuler mes vœux ailleurs, autrement ».

Et d'ajouter « Des initiatives concrètes et fédératrices, tirant tous les enseignements de la gouvernance rejetée par les Maliens, seront très prochainement annoncées ».

Faut-il d'ores et déjà parler des nouveaux combats de Mountaga Tall ?

Les jours à venir lèveront sans doute les zones d'ombres.

En attendant, votre journal, MALIKILÉ, vous offre en intégralité et en encadré, le discours historique de Me Moutaga Tall.

VŒUX A LA PRESSE
Me MOUNTAGA C. TALL - PRESIDENT DU CNID-FYT
25ème Edition
MAISON DE LA PRESSE (BAMAKO)
17 JANVIER 2024



- Monsieur le Président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté,
- Monsieur le Président de l'Association des Professionnelles de la Presse en Ligne (APPEL MALI);
- Monsieur le Président de l'Union nationale des Journalistes du Mali (UNAJOM);
- Monsieur le Président de l'Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali (URTEL);
- Mesdames et messieurs les représentants des faitières de la presse, des associations des média publics et privés, nationaux et internationaux,
- Mesdames et messieurs les directeurs et représentants des organes médiatiques écrits, audiovisuels, en

ligne et des médias sociaux,

- Chers invités;
- Chers amis du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) et du Mouvement du 5 Juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP);
- Militantes et militants du CNID – Faso Yiriwa Ton;
- Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de remercier du fond du cœur toutes les personnalités et anonymes qui nous ont fait l'honneur d'être dans cette salle avec nous.

Mesdames et messieurs,

Levons-nous ensemble, pour acclamer nos Aigles, pour leur

demander de voler encore plus haut dans le firmament du football africain et de nous ramener Dame coupe tant désirée et attendue par les Maliens.

Et entamons ensemble l'Hymne national du Mali.

Mesdames et messieurs,

La vie est faite de joies et de peines. Nous venons de célébrer la première victoire de nos Aigles alors que vos confrères Hamadoun Nialibouly, Moussa M'Bana Dicko restent encore privés de liberté depuis 2020 et 2021. Nous avons ensemble déploré cette triste situation année après année. Et voilà que malheureusement, Sory Koné de Souba dans la région de Ségou vient allonger la liste des

otages. Et le 7 novembre 2023 entre Ansongo et Gao Saleck Ag Jiddou dit Zeidani, Directeur de la radio Coton d'Ansongo et Moustaph Koné, animateur de la même Radio ont été enlevés.

D'eux tous nous restons sans nouvelle. Nous mesurons la peine de leurs parents, proches, collègues ou de simples défenseurs de droits humains. Prions ensemble pour leur retour sains et saufs dans leurs familles respectives, au sein de leurs organes et parmi nous.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais ici, évoquer avec vous, le génocide en cours à Gaza contre le Peuple palestinien victime d'une vengeance d'Etat qui s'abat sur des femmes enceintes, de vieillards impuissants, d'enfants innocents, de bébés et même, comble de l'inhumanité de prématurés. Ceux-ci sont-ils des terroristes ou complices d'actes terroristes ?

En trois mois 117 journalistes ont été tués à Gaza. Ce chiffre dépasse celui

des 109 journalistes tués à travers le monde en 2021 et 2022.

Où sont les bonnes consciences ? Les donneurs de leçons ? Les censeurs ?

Mesdames et messieurs ;

Permettez-moi, après ce cri de cœur ou plus précisément ce haut le cœur, de remercier ALLAH SOUBHANA WATAALA qui, dans Sa Mansuétude infinie, me confère une nouvelle fois, l'honneur et le plaisir, de souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, représentant de la presse nationale, régionale, locale ou internationale ainsi qu'à vos familles, vos proches et aux organes de presse que vous représentez, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour la nouvelle année 2024.

Revenant sur ce qui est presque un leitmotiv pour moi, je salue votre rôle primordial, non seulement dans l'enracinement de la démocratie et du développement économique, sociales et de notre pays mais aussi dans la réussite de la Transition en cours.

Car, c'est vous le relais entre le peuple, capital le plus précieux pour la réussite des politiques publiques et les gouvernants.

C'est le lieu pour moi, de réitérer mon engagement inaltérable pour à la consolidation d'une presse libre et économiquement viable.

La presse, je le répète, est sans doute irremplaçable en démocratie. Mais, pour jouer pleinement son rôle, elle doit combler certaines de ses faiblesses qui sont d'ailleurs reconnues par ses propres structures faïtières et de régulation. A cet égard, on peut, entre autres, citer les questions liées à la formation initiale et continue des hommes de media, la sécurité de leur emploi, le respect de la déontologie, les questions d'organisation et de structuration, la faiblesse des moyens, l'indépendance, la responsabilité du journaliste face au citoyen et in fine à la justice. L'aide publique à la presse peut y contribuer, mais elle n'y suffirait pas.

C'est au prix de ces efforts



endogènes, que d'autres voix pourraient se joindre à la mienne, pour obtenir la dépenalisation des délits de presse qui, je le rappelle encore, ne saurait jamais être l'irresponsabilité. Ainsi la liberté d'expression sera mieux protégée.

Mesdames et messieurs,

Jetons à présent ensemble, un regard rétrospectif sur l'année écoulée et prospectif sur la nouvelle année car cette rencontre annuelle doit demeurer un cadre privilégié de dialogue entre la presse et notre parti, et pourquoi pas, un véritable pont, parmi d'autres, entre la classe politique et les médias.

Mesdames et messieurs,

L'année 2023 qui vient de s'achever a été riche en événements dont certains façonneront de façon durable notre futur.

Parmi ceux-ci la nouvelle constitution pour l'adoption de laquelle je me suis fortement impliqué, avec le parti, notamment avec l'élaboration et la dissémination du document intitulé « La Constitution en 10 questions et réponses ». La rencontre au CICB du 03 juin 2023 qui a regroupé la classe politique et la société civile dans toutes ses composantes et de nombreux membres du gouvernement et d'autres institutions de la République ainsi que des missions à l'intérieur ont constitué des moments forts de notre engagement.

Mesdames et messieurs,

Vous le savez bien, l'Alliance des Etats du Sahel, a été portée sur les fonts baptismaux après le retrait du Mali, du Burkina Faso et de du Niger du G5-Sahel. Les trois Etats se sont engagés sur le chantier de l'Alliance des Etats du Sahel qui pourrait préfigurer d'une intégration d'Etats dont les contours et la forme restent à parfaire. Cette dynamique correspond à une disposition reprise

par toutes les constitutions du Mali de 1960 à nos jours à savoir que « La République du Mali peut conclure avec tout Etat africain des accords d'association ou de communauté comprenant abandon partiel ou total de souveraineté en vue de réaliser l'unité africaine ».

Mesdames et messieurs,

Les missions de paix des Nations Unies ne sont pas et ne doivent pas être des missions permanentes. Elles ne doivent rester dans un pays que le temps d'une crise et la célérité avec laquelle elle accomplit sa mission doit être le baromètre de son efficacité.

La mission déployée au Mali, la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) non seulement avait un problème mais était aussi un problème.

Elle avait un problème parce que son mandat ne correspondait nullement aux besoins du Mali, dont le gouvernement, 10 longues années durant, a demandé sans jamais être entendu, un mandat robuste sous chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Rien n'y fit. L'inefficacité, au bout, était forcément garantie.

De là découle le problème qu'était la Minusma qui ne pouvait être acceptée par des populations qui ne voyaient en elle que des porteurs d'uniformes l'arme au pied, incapables de les protéger.

Le départ de la MINUSMA, de notre point de vue doit être considérée comme l'épilogue normale de toutes les missions de paix.

Mesdames et messieurs,

Nos compatriotes, unanimement partagent deux convictions fortes selon lesquelles "Nul, même ceux qui ont deux nationalités, n'a deux Mali" d'une part et « Le Mali est le seul

bien que nous ayons en partage, prenons-en donc soin" d'autre part. En conséquence la reconquête de Kidal et au-delà, celle en cours de l'ensemble du territoire national par l'Armée malienne ne pouvait qu'être soutenue et saluée par nos compatriotes, tant à l'intérieur du pays que dans la diaspora.

Le retour de Kidal dans la République, après une épique épopée des FAMA redonne vie au Mali UN et indivisible. Mais, ipso facto, il ouvre un nouveau chapitre tout aussi complexe et difficile : la réalisation de l'unité nationale après celle de l'intégrité territoriale. En conformité avec notre devise « Un Peuple, un But, une Foi » nos frères, qui, avaient pris les armes ou formulé des revendications irrédentistes, sécessionnistes ou indépendantistes doivent faire leur auto-critique, renoncer à leurs projets et prendre leur place dans la case commune.

Ainsi, le dialogue inter-Maliens aura tout son sens. La main tendue doit être saisie.

Mesdames et messieurs,

Il y a juste trois (3) jours, Dimanche 14 janvier, le Mali a célébré, pour la troisième année consécutive, la journée de la souveraineté nationale retrouvée. En dehors des quolibets de certains nostalgiques ou des propos de certains autres thuriféraires, quoi de plus normal pour un Etat de réclamer « Le respect de sa souveraineté, le respect de ses choix stratégiques et de partenaires et la prise en compte de ses intérêts vitaux dans les décisions prises ». Tous les Etats du monde exigent le respect de ces règles minimales dans ses relations avec le reste du monde.

Rappelons-nous à cet égard, Mesdames et messieurs, que nous avons été colonisés par la France qui nous a donc enseigné son histoire.

Ce faisant, elle nous a appris qu'hier, au nom de la souveraineté, le général de Gaulle, président de la République, a informé son homologue américain, le président Lyndon Johnson, que la France a décidé de se retirer du commandement intégré de l'OTAN et de demander en conséquence, le départ des forces armées américaines et canadiennes installées sur le territoire français venues libérer des troupes hitlériennes ; qu'aujourd'hui, même membre de l'Union européenne, elle œuvre pour sa souveraineté sanitaire ou énergétique.

D'ailleurs le numéro 2 du gouvernement mis en place seulement la semaine dernière n'est-il pas « le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique » ?

Nous avons aussi lu Astérix le Gaulois.

Nous avons bien appris toutes ces leçons et d'autres, et nous ne faisons que les appliquer sans fermer la porte à quel que ce soit : où est le mal ?

Mesdames et messieurs,

L'insécurité et la reconquête de notre intégrité territoriale a entraîné la mort de nombreux compatriotes mais a aussi fait de très nombreux blessés.

Je vous exhorte à prier avec moi pour le repos éternel de ceux qui nous ont quitté et de souhaiter prompt rétablissement aux blessés.

Mesdames et messieurs,

En 2023, les Maliens ont beaucoup souffert de la hausse du coût de la vie et surtout des coupures intempestives et prolongées de courant qui ont impacté toutes les activités sur toute l'étendue du territoire national. Le coût de cette crise, s'il est calculé, atteindra allègrement plusieurs centaines de milliards FCFA. Le temps n'est donc pas aux conversations et

critiques de « grin » mais à situer les responsabilités et à mettre en œuvre de solutions pérennes qui, bien évidemment ne seront pas miraculeuses.

Mesdames et messieurs,

Certes des progrès ont été accomplis dans la lutte contre la corruption. Mais ne donnons pas raison à ce compatriote qui, un jour, m'a supplié de demander aux autorités d'arrêter de les « narguer » avec des rapports de vérification révélant des dizaines voire des centaines de milliards de sommes détournées, dont les auteurs sont cités, et qui restent cependant sans suite.

Les efforts en cours sont à encourager et à soutenir.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes en transition et comme son nom le suggère un moment relativement court entre ce qui fût et ce qui est en gestation. Cette transition est celle du peuple malien et par conséquent elle n'appartient à personne mais au contraire à tous. Elle n'est pas une « res nullius » mais une « res communis ».

En conséquence, trois postures doivent s'imposer à nous tous :

- Contribuer de toutes nos forces, par des actes concrets et non par la seule parole à la réussite de la Transition ;
- Travailler ardemment à sa bonne fin par des élections démocratiques, transparentes et régulières dont les résultats seront acceptés par tous ;
- S'impliquer pour la consolidation et la pérennisation des acquis de la Transition.

Une telle démarche n'est possible que dans le cadre d'un vaste Rassemblement qui devrait nous amener à dépasser nos clivages et antagonismes et à mettre le Mali au-dessus de tout. L'attachement à un parti politique, le soutien ou non au pouvoir, l'appartenance à une organisation de la société civile, à une idéologie, le parcours politique, les ambitions personnelles doivent tous trouver un seul et même creuset : l'impérieux devoir de faire renaître le Maliba, le Mali que nos aïeux nous ont légué.

Il nous faudrait alors gommer, les conflits entre villes et campagnes,





les conflits liés au genre, au niveau d'instruction, ceux entre secteur public et privé, entre maliens de l'intérieur et ceux de la diaspora, entre civils et porteurs d'uniformes, religieux et laïcs, les conflits de générations en préparant la jeunesse à prendre ses responsabilités ...

Des initiatives concrètes et fédératrices, tirant tous les enseignements de la gouvernance rejetée par les Maliens, seront très prochainement annoncées.

Mesdames et messieurs,

Voici exactement 25 ans que je vous présente, en mon nom et en celui du CNID-FYT mes vœux.

Je souhaite, et je prie ALLAH SWT de m'entendre : que ces vœux soient les derniers que je présente au nom de ce parti, le Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton) qui m'a tant donné. Cela ne signifie nullement que la tradition,

aujourd'hui ancrée et adoptée par beaucoup, sera remise en cause. Elle se poursuivra et s'améliorera sans doute. Inch'ALLAH !

Donc, je ne vous fais pas un adieu mais exprime un souhait : vous formuler mes vœux ailleurs, autrement.

Bonne et heureuse année 2024 à toutes et à tous.

■ Me Mountaga C TALL



SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3ÈME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ Fédération Malienne de Football



CAN Côte d'Ivoire 2023 : Belle entrée en lice des Aigles

Pour le compte de son entrée en lice à la 34e édition de la CAN, le Mali a effectué une entame réussie face à l'Afrique du Sud.

Face aux Bafana Bafana, les Aigles se sont imposés par le score de 2 buts à 0. Les 2 buts ont été marqués par le capitaine Hamari Traoré et l'attaquant Lassine Synayoko.

Avec cette victoire, le Mali s'installe à la tête du groupe « E ». La Namibie n'ayant battu la Tunisie que par le strict minimum de 1-0 dans l'autre rencontre du groupe.

Bravo les Aigles



■ Ammy Baba Cisse



« Je pense que la dissolution d'un parti politique est la dernière chose qu'il faut faire mais je pense aussi qu'il faut protéger notre patrie » MOUNTAGA TALL

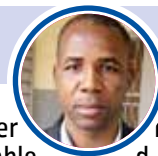


■ Ammy Baba Cisse



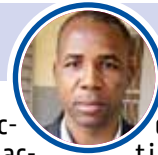
« Je soutiens la transition parce que je ne suis pas un invité de la 25e heure. Je suis membre du comité stratégique du M5 RFP et j'assume pleinement » MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« La question de légitimité doit être tranchée par l'ensemble des forces vives. Ce n'est pas une question de prérogatives ou technique. Qu'il en soit ainsi » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Les coupures intempestives d'électricité ont impacté toutes les centrales actives et les activités socioéconomiques. L'heure n'est pas aux causeries de grin, mais il faut situer les responsabilités et trouver une solution urgente » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« La presse, je ne cesserai jamais de dire, est irremplaçable en démocratie. Mais elle doit corriger certaines faiblesses » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Après 25ans, je prie Dieu pour que l'année, prochaine, ce soit quelqu'un d'autre qui se présente devant vous pour les vœux » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Aujourd'hui, la vie est chère, tout est compliqué. Ne pas le dire, c'est taire une vérité absolue. Il est encore bien de se ceindre les reins. » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« De l'indépendance à nos jours, toutes les constitutions ont créé les conditions d'une unité africaine. L'AES, en attendant de savoir comment elle va évoluer, est une bonne chose. » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Il est plus facile de faire la guerre que de réconcilier et de créer les conditions d'une cohésion sociale. » Me MOUNTAGA TALL



■ Ammy Baba Cisse



« Nous sommes favorables à la dépenalisation des délits de presse. Cela ne veut pas dire que les fautes seront impunies » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« En trois mois, il y a 19 journalistes qui ont été tués à Gaza alors qu'ils n'ont que leurs caméras et leurs micros » Me MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Nous félicitons les Aigles pour ce qu'ils ont fait et pour ce qu'ils vont faire. Le MOUNTAGA TALL

■ Ammy Baba Cisse



« Nous avons des confères entre les mains d'hommes non identifiés, loin de leur famille. Nous prions et sollicitons l'implication de tous pour leur libération » Bandiougou Dante

■ Ammy Baba Cisse



« Nous avons de la peine à assurer les parutions, les télévisions croupissent dans la misère, les radios se taisent peu à peu. Au même moment on assiste à une vitalité de la presse numérique. » Bandiougou Dante



■ Ammy Baba Cisse



« Face aux menaces qui pèsent sur la liberté d'expression, beaucoup de nos confrères sont loin de leur famille » Bandiougou Dante

■ Ammy Baba Cisse



« Quand on est ministre en fonction, mieux vaut ne pas démissionner pour ne pas finir quelque part. Le pôle est chaud. »

■ Ammy Baba Cisse



Aujourd'hui le 16 janvier, la chambre d'accusation a ordonné la libération de Mohamed Youssouf Bathily Ras Bath. Le procureur a fait un pourvoi

■ Ammy Baba Cisse



« L'Urtel Mali fait aujourd'hui 451 radios connues et autorisées » Mamoudou Bocoum, président URTEL

■ **Malick Konate**

#EDM: Contrat de 6 milliards de FCFA entaché de défaillances techniques

Dans une note technique récemment consultée, il est question de la fourniture de 27 groupes électrogènes de type Perkins, spécialement conçus pour le conteneur, et de 2 transformateurs, le tout pour un montant considérable de 6,269 milliards de FCFA, destiné à renforcer les capacités des centres de l'Énergie du Mali SA (EDM-SA). La procédure de passation de ce marché s'est opérée par entente directe, en accord avec l'article 29 du contrat de concession du service public de l'électricité établi entre l'État du Mali et EDM-SA.

La société Case Construction a été désignée pour la fourniture de ces équipements sans procéder à un appel d'offres public. Les négociations se sont déroulées entre le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint et deux représentants de la société concernée. Le contrat a finalement été conclu suite à plusieurs validations et à l'obtention de différents avis de non-objection émis par le conseil d'administration.

Parmi les 27 groupes électrogènes commandés, seulement 23 ont été livrés. Leur mise en service a cependant mis en lumière de sérieux problèmes techniques : échauffement excessif, pannes fréquentes et performance inférieure aux spécifications contractuelles.

Une étude de performance a révélé une limitation considérable de puissance, les groupes n'ayant pas réussi à excéder en moyenne 40 % de leur puissance nominale, exprimée en kilowatts (KW). Il a été constaté qu'aucun groupe n'a atteint sa pleine puissance de 100%.

Face à ces problèmes, des mesures correctives ont été discutées et initiées. Lors de la réunion du 23 juin 2023, Case Construction a pris en compte les réserves émises par EDM-SA et a promis de rec-

tifier la situation. Le gérant de Case Construction s'est engagé à remplacer les treize (13) premiers groupes déjà livrés. Par la suite, une nouvelle livraison de dix (10) groupes a été effectuée en octobre 2023, après des essais concluants en atelier au Mali.

À suivre...

#Bèki_Takè



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Délestages persistants au Mali : Un appel pressant pour une solution rapide

Le Front uni des jeunes du Mali et le M5 diaspora ont organisé, conjointement, un point de presse à la Maison de la Presse, le vendredi 12 janvier dernier pour aborder les problèmes urgents de l'actualité, en particulier, la situation critique de l'approvisionnement en électricité.

Actuellement, l'une des préoccupations majeures de la population malienne demeure les coupures fréquentes d'électricité. Ousmane Doumbia, le président d'honneur du Front uni, a souligné que tout le monde souffre des conséquences de ces délestages. C'est dans ce contexte que le Front uni des jeunes du Mali et le M5 diaspora ont appelé le gouvernement à redoubler d'efforts pour résoudre ce problème majeur et garantir un approvisionnement électrique stable, rappelant les périodes où l'électricité était plus fiable dans le pays.

Ousmane Doumbia a également insisté sur la nécessité pour l'Énergie du Mali (EDM) de fournir un calendrier pré-

visionnel des délestages. Selon lui, cela permettrait aux entreprises, aux personnes âgées et à la population en général de planifier leurs activités en conséquence. Cependant, dans un étonnant retournement de situation, Youssouf Diawara du Front uni a affirmé que la situation électrique sera rétablie d'ici à la fin du mois, citant des sources sûres à la présidence et à l'EDM. Cette déclaration a suscité un certain espoir parmi la population malienne, bien que la prudence reste de mise.

Au-delà de la problématique des délestages, les deux mouvements ont également abordé le dialogue inter-malien et la question de la candidature du président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. Ousmane Doumbia a souligné que le Front soutient le dialogue inter-malien tout en précisant que la candidature d'Assimi Goïta reste une rumeur, jusqu'à ce que le colonel lui-même déclare publiquement ses intentions.

En conclusion, l'espoir réside désormais dans la promesse de rétablissement de l'électricité d'ici à la fin du mois, énoncée par Youssouf Diawara. Les Maliens espèrent que cette annonce se concrétisera rapidement pour mettre fin aux souffrances liées aux délestages.

Adama Coulibaly
NOUVEAU RÉVEIL



Éducation au Mali: Risque de tension entre le ministère et les syndicats

Après le récent différend entre le ministère de l'Éducation nationale et la Synergie des syndicats de l'éducation, une nouvelle crise pointe à l'horizon, mettant en péril la stabilité du système éducatif malien. La décision controversée du Ministère d'affecter tous les enseignants détenteurs de licence aux écoles fondamentales a ravivé les tensions entre les deux parties.

Dans une correspondance datée du 28 décembre 2023, le ministère de l'Éducation nationale a instruit les directrices et directeurs d'Académie d'enseignement de redéployer les enseignants de l'enseignement fondamental en surnombre vers les écoles fondamentales. Cette décision a suscité une vive réaction de la part de la Synergie des syndicats de l'éducation, qui estime que cette mesure met en danger la relation établie depuis le début de l'année scolaire avec le syndicat signataire du 15 octobre 2016. Le différend tourne autour de l'interprétation de l'article 21 du statut du personnel enseignant, que le ministère invoque pour justifier sa décision.

Les syndicats contestent cette interprétation, arguant que l'article 23 précise clairement les conditions pour être un professeur d'enseignement fondamental, exigeant une formation spécifique qui n'est plus dispen-

sée depuis la fermeture de la filière à l'ENSUP en 2019.

L'ENSUP, de son côté, soutient la décision du ministère en affirmant que son programme de licence est orienté vers l'enseignement fondamental, et que les détenteurs de licence peuvent suivre le programme de master professeur de l'enseignement normal après deux années de service. Cependant, cette position est contestée par les syndicats, qui accusent l'ENSUP de chercher à préserver ses intérêts financiers en forçant les détenteurs de licence à s'inscrire à son programme de master.

Face à cette impasse, une commission est prévue, impliquant le ministère, les syndicats de l'éducation et l'ENSUP, pour tenter de trouver une résolution à ce conflit.

Cependant, la synergie des syndicats de l'éducation met en garde contre une possible escalade, évoquant la possibilité de grèves si le ministère persiste dans sa position. En effet, cette situation délicate nécessite un dialogue constructif entre les parties prenantes pour éviter toute perturbation dans le système éducatif malien, déjà fragilisé par des défis antérieurs. La stabilité de l'éducation nationale est un enjeu crucial pour l'avenir du pays, et les acteurs concernés devraient s'efforcer de trouver des solutions qui préservent les intérêts de toutes les parties tout en garantissant une éducation de qualité pour les élèves maliens.

Adama Coulibaly
Nouveau Réveil



Police Nationale

30 femmes survivantes des VBG formées en transformation agro-alimentaire



Le vendredi 12 janvier 2024, la salle de conférence du Centre Social «Djiguiya» de la Police Nationale, située dans la cour du Groupement Mobile de Sécurité (GMS) à N'tomikorobougou, a été le théâtre d'une cérémonie de remise d'attestations de fin de formation à 30 femmes. Ces femmes, toutes survivantes de violences basées sur le genre (VBG), ont terminé avec succès une formation intensive en transformation agro-alimentaire.

La cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs personnalités, dont la Commissaire Divisionnaire Assitan Traoré, Directrice du Centre «Djiguiya» One Stop Center de la Police Nationale, et Mme Fatima Maïga, Directrice générale du Cabinet ESEN. Des représentants d'autres structures et partenaires impliqués dans la lutte contre les VBG étaient également présents pour soutenir les participantes.

Cette formation de trois jours a été organisée par le Centre «Djiguiya» en partenariat avec le Cabinet ESEN,

dans le but de favoriser la réinsertion socio-économique des victimes de violences basées sur le genre. L'objectif principal de cette initiative est de créer les conditions nécessaires pour que les participantes puissent acquérir une indépendance financière et s'autonomiser au sein de la société.

La formation a été axée sur la transformation agro-alimentaire, un secteur en plein essor qui offre de nombreuses opportunités d'emploi et de développement entrepreneurial. Les participantes ont suivi des modules pratiques et théoriques couvrant divers aspects de la transformation des produits alimentaires, tels que la conservation, la transformation des fruits et légumes, la fabrication de produits laitiers, etc.

Au cours de ces trois jours intensifs, les femmes ont démontré un grand engagement et une volonté inébranlable de se reconstruire après avoir vécu des expériences traumatisantes. Grâce à cette formation, elles ont acquis de nouvelles compétences qui leur permettront de trouver un emploi dans le secteur agro-alimentaire ou de créer leur propre entreprise.

La Directrice du Centre «Djiguiya», Mme Assitan Traoré, a souligné l'importance de cette formation dans le processus de guérison et de réintégration des victimes de VBG. Elle a exprimé sa fierté envers les participantes pour leur détermination et leur courage, tout en les encourageant à saisir les opportunités qui s'offrent à elles.

La Directrice générale du Cabinet ESEN, Mme Fatima Maïga, a également salué les efforts déployés par le Centre «Djiguiya» et a souligné l'importance de l'auto-nomisation économique des femmes pour lutter contre les violences basées sur le genre.

Cette cérémonie de remise des attestations marque une étape importante dans le parcours de ces 30 femmes survivantes des VBG. Elle témoigne de leur résilience et de leur détermination à reconstruire leur vie. Grâce à cette formation en transformation agro-alimentaire, elles ont désormais les compétences nécessaires pour se forger un avenir meilleur et plus indépendant.

Fatou Sissoko



Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée 2e édition 2024



La population de la région de Bougouni a célébré avec fierté la deuxième édition de la Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée. Cet événement a été marqué par la présence du Général de Brigade Ousmane Wélé Diallo, Gouverneur de la Région de Bougouni, ainsi que par la visite du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles et de sa délégation.

Cette journée spéciale a été instaurée par le Décret n°2023-0014/PT-RM du 13 janvier 2023, et Bougouni a suivi les recommandations en organisant diverses activités. Parmi celles-ci, il y a eu la levée des couleurs, un symbole fort de l'attachement à la nation. Une leçon modèle a également été donnée sur le rôle et la place du citoyen dans le renforcement de l'unité nationale, soulignant ainsi l'importance de l'engagement de chacun pour le bien-être collectif.

Dans un geste de solidarité, la population de Bougouni a participé à une collecte de sang au Centre de Santé de Référence de la ville. Cette action a permis de sensibiliser sur l'importance du don de sang et de sauver des vies dans le besoin.

Une conférence sur la souveraineté a également été organisée, mettant en avant les principes fondamentaux qui guident l'action publique au Mali. Le Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles a rappelé l'engagement inébranlable des plus hautes autorités de la Transition à œuvrer pour le bien-être des populations, en respectant la souveraineté de l'État, les choix souverains du Peuple et en défendant leurs intérêts.

Madame le Ministre, Fatoumata Sékou DICKO, a également remis des drapeaux et des exemplaires de la Constitution promulguée le 22 juillet 2023 par le Président de la République, son Excellence le Colonel Assimi GOITA. Cette remise symbolique a renforcé l'importance de la souveraineté et rappelé à tous les citoyens leur responsabilité de préserver cette valeur au quotidien.

Avant le début des activités, Madame le Ministre et sa délégation ont rendu visite aux Autorités et Légitimités Traditionnelles du Banimonotié. Ces rencontres ont été marquées par des prières pour le Mali et pour les Autorités de la Transition, témoignant de l'unité et de la solidarité de la nation dans cette période de refondation.

La Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée a été un moment de célébration, de réflexion et d'engagement pour le Mali et ses citoyens. Cette commémoration a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs de la société et de rappeler l'importance de la souveraineté pour l'avenir du pays. Les autorités de la Transition continueront à œuvrer pour le bien-être des populations et à promouvoir les valeurs de la souveraineté et de l'unité nationale.

Arouna Sidibé





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Rentrée Solennelle des Auditeurs de Justice : Un Début Sous le Signe du Renouveau de la Justice



Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme



Lundi 15 janvier 2023, s'est tenue à l'Institut National de Formation Judiciaire «Maître Demba DIALLO» la prestigieuse cérémonie de rentrée solennelle des auditeurs de justice de la promotion 2024-2026. Cette cérémonie marque le début d'une nouvelle ère pour le système judiciaire malien, caractérisée par des réformes et une modernisation profonde.

Le discours inaugural a été prononcé par M. Djibrilla MAIGA, Directeur National de l'Administration de la Justice. Il a souligné l'engagement du gouvernement envers la modernisa-

tion et le renforcement du système judiciaire à travers la loi de programmation et de réforme du secteur de la justice. Cette volonté se traduit par des mesures concrètes visant à améliorer l'efficacité et la transparence de la justice au Mali.

M. Thounaye KONE, Directeur Général de l'Institut National de Formation Judiciaire, a quant à lui insisté sur l'importance de l'humilité et de la sacralité de la profession d'auditeur de justice. Il a encouragé les futurs magistrats à s'investir pleinement dans leur formation et à embrasser les valeurs qui font la

grandeur de la justice. Cette formation rigoureuse permettra aux auditeurs de justice de développer les compétences nécessaires pour exercer leurs fonctions avec intégrité et professionnalisme.

La leçon inaugurale a été donnée par le Président de la Cour Suprême, Fatoma Thera. Son discours mettait l'accent sur l'importance fondamentale du respect de l'éthique et de la déontologie dans l'exercice de la profession judiciaire. Il a rappelé aux auditeurs de justice que leur rôle est essentiel pour garantir l'équité et la justice dans la société malienne.



M. Amassagou Guindo, représentant des auditeurs, a exprimé la gratitude de la promotion envers les autorités pour la qualité de l'organisation du concours qui a permis leur recrutement. Il a souligné l'importance de cette opportunité pour les auditeurs de justice de se former et de contribuer activement à la construction d'un système judiciaire solide et équitable.

Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali, Me Ousmane Bouba Traoré, a également pris la parole lors de cette cérémonie. Il a mis l'accent sur les relations collaboratives entre magistrats et avocats, soulignant que les avocats ne sont pas des adversaires, mais des partenaires es-

sentiels dans la quête de la vérité. Il a rappelé que l'avocat a pour mission d'aider à la manifestation de la vérité, contribuant ainsi à la bonne administration de la justice.

En clôture de cet événement, le Ministre de la Justice, M. Mamoudou Kassogué, a adressé ses félicitations aux auditeurs pour leur brillante admission. Il a également partagé son propre parcours, rappelant qu'il y a 22 ans, il se trouvait à leur place. Son témoignage a inspiré les auditeurs de justice et les a encouragés à persévérer dans leur formation et à poursuivre leur engagement pour une justice équitable.

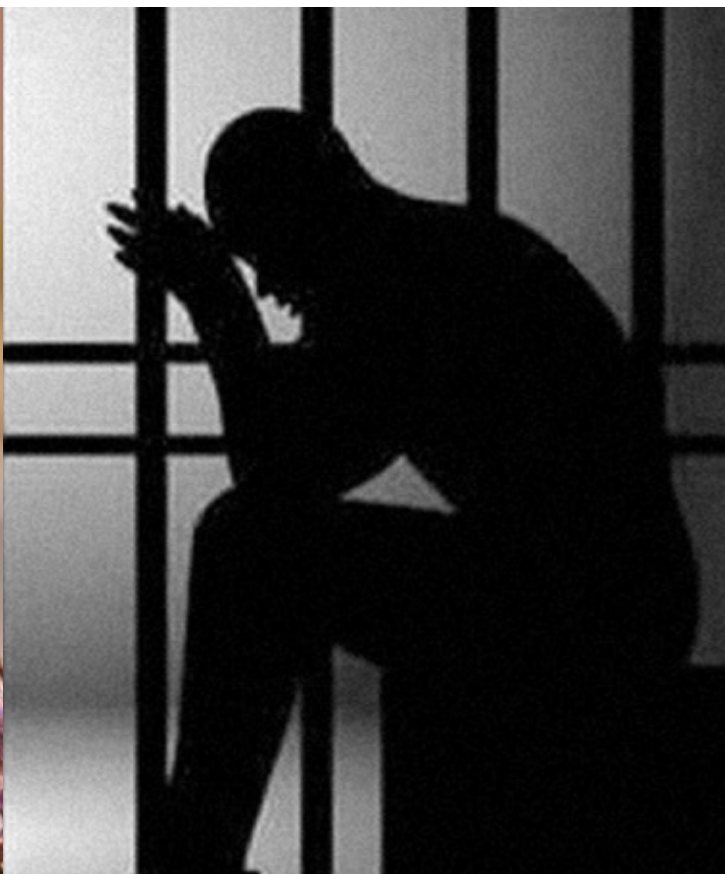
Ce témoignage a suscité l'inspira-

tion chez les auditeurs de justice et les a encouragés à persévérer dans leur formation et à maintenir leur engagement en faveur d'une justice équitable.

Cette rentrée solennelle des auditeurs de justice de la promotion 2024-2026 marque ainsi le début d'une nouvelle ère pour la justice malienne, caractérisée par une volonté de modernisation et de renforcement du système judiciaire. Les auditeurs de justice sont appelés à jouer un rôle clé dans cette transformation, en mettant en pratique les valeurs d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme qui font la grandeur de la justice.

■ **Fatou Sissoko**

Affaire EDM: Est-ce le début du commencement ?



La semaine dernière, la justice a procédé à une série d'arrestations en réponse aux révélations et accusations de la ministre Camara et de ses collaborateurs concernant la gestion du secteur énergétique. Ces arrestations ont été effectuées par le Pôle Économique et Financier et visent spécifiquement l'ancien ministre de l'Énergie et des Mines, Lamine Seydou Traoré, ainsi que d'autres hauts responsables d'Énergie du Mali (EDM).

Parmi les personnes arrêtées figurent l'ancienne directrice générale imposée et limogée par la ministre actuelle, Koureichi Konaré, ainsi que plusieurs anciens collaborateurs d'EDM, dont la secrétaire générale, les responsables des marchés et du département juridique. L'ancienne cheffe du Bureau des

Produits Pétroliers a également été arrêtée, bien que certains acteurs semblent avoir échappé à cet épisode.

Initialement, la plupart de ces personnalités devaient connaître leur sort 48 heures après leur interrogatoire respectif. Cependant, l'audition de Lamine Seydou Traoré, sur demande de l'ancienne directrice générale Konaré, a entraîné une prolongation de la détention provisoire et un suspens quant au sort des personnes interrogées. Ainsi, tous attendent avec appréhension de savoir quelle ampleur la justice donnera à cette affaire, craignant de se voir décerner un éventuel mandat de dépôt.

Les personnes arrêtées sont impliquées dans deux affaires distinctes, à savoir l'achat de groupes électrogènes et l'affaire controversée des

hydrocarbures. La première affaire concerne l'acquisition de 27 groupes électrogènes, pour lesquels le gouvernement a partiellement financé l'achat afin d'éviter les coupures de courant en période de pointe. Cependant, lors des premiers tests, ces équipements se sont avérés défectueux, avec 13 groupes d'une puissance insuffisante pour supporter la charge du réseau. Le fournisseur n'a été payé que pour environ 2 milliards sur un total de 6 milliards de francs CFA.

Ces arrestations marquent un tournant dans le dossier EDM, mettant en lumière les problèmes de gestion et de corruption présumée au sein de l'entreprise publique. Les personnes concernées attendent maintenant de connaître les suites judiciaires qui seront données à cette affaire, alors que l'opinion publique observe avec

attention l'évolution de ce scandale. Selon les informations fournies, il semble y avoir plusieurs problèmes et irrégularités liés à la livraison de produits et aux activités liées aux hydrocarbures. Voici un résumé des principaux points :

1. Livraison de produits :

- Le fournisseur n'a pas ignoré une anomalie, mais aurait échangé les groupes endommagés contre une nouvelle livraison plus conforme.
- Selon des sources, les nouvelles livraisons ont déjà eu lieu.
- Les principaux responsables de la commande doivent répondre devant les autorités compétentes, probablement en raison de plusieurs irrégularités dans la procédure d'attribution du marché. - Les irrégularités mentionnées comprennent des violations des spécifications techniques et une attribution par entente directe impliquant le Conseil d'administration.

2. Dossier des hydrocarbures :

- Le Pôle économique semble enquêter sur le dossier, mais sans impliquer les principaux acteurs initialement soupçonnés par la ministre.
- Au lieu des agents d'EDM (Électricité du Mali) accusés de vol de carburant, le dossier semble plutôt avoir une dimension douanière.
- L'ancienne responsable du Bureau des Produits Pétroliers serait interrogée et détenue pour avoir omis d'assurer l'escorte de certains camions-citernes destinés aux centrales d'EDM.
- Les agents de la Douane s'opposent à cet argument, en se référant aux règlements en vigueur qui ne les obligent pas à escorter les cargaisons scellées.

Il semble que les problèmes liés à



la livraison de produits et aux activités liées aux hydrocarbures aient conduit à des enquêtes et à des arrestations de cadres d'EDM-SA, y compris le directeur général sortant et d'autres responsables. Cependant, il est important de noter que les informations fournies sont basées sur des confidences et qu'il faut attendre davantage de détails et de résultats d'enquête pour obtenir une image plus claire de la situation. Selon les informations fournies, plusieurs personnes ont été arrêtées, y compris Mamadou Sidibé et Joseph Thera, les chefs des départements de contrôle des contrats et de passation des marchés, et de conformité et juridique, respectivement. D'autres personnalités arrêtées comprennent Boubacar Diallo, ancien directeur administratif et financier et actuellement conseiller spécial du DG, Ousmane Traoré, ancien directeur de la production, Saran Diakité, inspecteur des douanes et ancien chef du bureau des produits pétroliers. Cependant, le Directeur général adjoint sortant, Samba Ben Moussa Diakité, semble être hors du pays et donc potentiellement épar-

gné par la procédure.

Les détails exacts des accusations portées contre ces individus ne sont pas encore connus, mais il semble que les mois de gestion de Koureichi soient examinés de près. Selon des sources, le DG sortant pourrait admettre sa culpabilité, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes. Deux ministres, dont un en activité, ainsi qu'un colonel puissant, ont été mentionnés dans des affaires peu orthodoxes, mais il semble que seule une des personnes mentionnées, le ministre sortant de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, ait été interrogée jusqu'à présent.

Il est suggéré que cette affaire liée à EDM-SA, l'entreprise en question, puisse avoir des conséquences significatives sur la République, à moins que des individus puissants ne soient épargnés par la procédure. Il est important de noter que les responsabilités d'un directeur général n'engagent que sa propre responsabilité.

■ **Karamoko B Keita**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

États Généraux de l'Éducation phase nationale : Pour un diagnostic vigoureux de notre système éducatif!



La cérémonie d'ouverture des États Généraux de l'Éducation a été présidée par le chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga, le 16 janvier 2024. Outre le ministre de l'Éducation Nationale, Dr Amadou Sy Savané, on notait la présence des membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, des membres du cabinet élargi du ministère de l'Éducation Nationale, des gouverneurs de région, des directrices et directeurs d'académie d'enseignement, l'ensemble des directeurs de centre d'animation pédagogique du Mali, les partenaires sociaux en ligne de

vue les syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre 2016. Les États Généraux de l'Éducation ont une double signification. Primo : Repenser la plaie de notre système éducatif afin de l'adapter aux réalités socioéconomiques du Mali. Secundo : promouvoir un système performant, inclusif et de qualité au profit du développement social, culturel et économique du Mali.

Le ton de la cérémonie a été donné par le maire de la Commune III, Mme Djiré Mariam Diallo. Dans son intervention, elle a salué la tenue de ces assises qui permettront de poser

un diagnostic sans complaisance de notre système éducatif.

Les gouvernements successifs ont, depuis l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale, fait de l'éducation une priorité majeure dans le but de réaliser le développement social et économique du pays. Cette constante volonté des autorités nationales s'est manifestée de manière significative par la réforme de l'enseignement en 1962, suivie de plusieurs autres concertations et réformes du système éducatif, tout au long de l'histoire de notre pays. Cette succession

de forums dénote l'importance que les plus hautes autorités du pays ont toujours accordée à l'éducation.

Le président de la commission d'organisation a remercié le chef de l'État, le Colonel Assimi Goïta, d'avoir impulsé un coup d'accélérateur à la tenue des États Généraux de l'Éducation. Il a souligné que la commission a procédé à un diagnostic vigoureux de notre système éducatif avant d'analyser les systèmes endogènes. Pour mener à bon port les États Généraux de l'Éducation, la commission d'organisation a sollicité la participation de tous les acteurs. Il dira qu'il s'agira de procéder à la refondation du système éducatif malien. Il a saisi l'occasion pour rendre hommage aux sages qui ont participé aux différents formats dans notre pays. Le système éducatif malien traverse une zone de turbulence d'où la tenue de ces États Généraux de l'Éducation, a-t-il renchéri. Selon lui, il s'agit de trouver des solutions innovantes afin de poser une nouvelle fondation de notre système éducatif. Le directeur du ministère de l'Éducation nationale, le Dr Amadou Sy Savané,

exprime ses remerciements aux anciens ministres et aux membres de la commission d'organisation qui ont travaillé dur pour déterminer les thèmes des États généraux de l'Éducation. Il salue l'approche privilégiée par les membres de la commission d'organisation. Il souligne que l'organisation des États généraux de l'Éducation intervient dans un contexte de crise multidimensionnelle persistante depuis 2012, avec des répercussions importantes tant sur l'économie que sur la société malienne dans son ensemble. Cette crise a particulièrement affecté le système éducatif, intensifiant ainsi les défis auxquels il est confronté, notamment les questions liées à l'accès, à la qualité de l'enseignement et des apprentissages, à la gouvernance et à la gestion du système, à la pertinence des programmes et des offres de formation, ainsi qu'à la gestion des problèmes sociaux dans les milieux scolaires et universitaires. Ces constats sont partagés unanimement par l'ensemble des acteurs et partenaires de l'école malienne. Il se dit ouvert à toutes les propositions qui permettront de finaliser le document.

Le Premier ministre, le Dr Choguel Kokalla Maïga, souligne que l'éducation est la base de tout développement. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation concernant le secteur de l'éducation, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a instruit les ministres chargés du secteur de l'éducation et de la formation de tenir les États généraux de l'Éducation avant la fin de la Transition. Cette initiative reflète la volonté des plus hautes autorités de la Transition d'accorder une importance primordiale à l'éducation dans leur projet de société pour le Mali, en établissant un lien structurel entre le développement de l'éducation et le développement économique, politique, social et culturel du pays. Les présentes assises des États généraux de l'Éducation visent essentiellement à définir des orientations précises pour la refondation du système éducatif malien, en cohérence avec les valeurs culturelles et les besoins de développement socio-économiques du pays.

Ibrahim Sanogo



Crise énergétique et accès à l'eau potable

Les appellent à des mesures urgentes



Dans un discours prononcé lors de leurs vœux de nouvel an adressés au président de la transition, le colonel Assimi Goïta, les Forces Vives de la Nation ont salué les efforts des autorités pour assurer la sécurité du pays. Cependant, le porte-parole des Forces Vives, le Dr Bouréma Allaye Touré, a souligné que la résolution de la crise actuelle nécessitait également de prendre en compte les services sociaux de base, en particulier l'accès à l'électricité et à l'eau potable.

Le Dr Touré a rappelé que l'accès à l'électricité n'était plus un luxe pour un État qui se veut émergent et moderne. Il a souligné que de nombreux acteurs économiques, tels que les industriels, les com-

merçants informels, les hôpitaux et même les ménages, souffraient de la crise énergétique actuelle. Les coupures fréquentes ont un impact négatif sur les petites et moyennes entreprises, contribuant ainsi au sous-emploi, en particulier chez les jeunes et les femmes.

Face à cette situation préoccupante, le porte-parole des Forces Vives a appelé les autorités à trouver des solutions alternatives pour répondre à la demande énergétique du pays. Il a suggéré d'explorer des options telles que la construction de barrages hydroélectriques, l'utilisation de centrales solaires et éoliennes, voire même l'énergie nucléaire.

De plus, le Dr Touré a souligné que l'accès à l'eau potable était également un défi majeur pour de nombreux villages au Mali. Avec seulement 3,6% du budget initial alloué au secteur de l'eau et de l'assainissement, il est difficile de répondre aux besoins essentiels de la population.

Les Forces Vives de la Nation ont donc exhorté les hautes autorités à prendre des mesures urgentes et durables pour résoudre ces problèmes cruciaux. Ils ont souligné l'importance de garantir un approvisionnement stable en électricité et en eau potable afin d'améliorer les conditions de vie des communautés maliennes et de favoriser la relance économique.

La résolution de la crise énergétique et de l'accès à l'eau potable est essentielle pour assurer le développement durable du Mali et renforcer la résilience de sa population face aux défis actuels. Les Forces Vives de la Nation ont exprimé leur soutien à l'Alliance des États du Sahel dans sa lutte contre le terrorisme, tout en soulignant que ces problèmes internes doivent également être traités de manière urgente pour assurer la stabilité et le bien-être de tous les Maliens.

Le Dr Bouréma Allaye Touré s'est également dit préoccupé par la fermeture de plus d'un millier d'écoles, privant ainsi des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation. Cette situation est attribuée à l'insécurité dans plusieurs localités, où des groupes terroristes imposent la fermeture des écoles aux populations. Le Dr Touré appelle les autorités à travailler pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'appren-

tissage. Il souligne également l'urgence de moraliser la création des écoles privées et d'assurer le suivi et l'évaluation de leur fonctionnement.

En 2023, l'OCLEI (Office de Contrôle des Établissements et Institutions) a publié un rapport accablant sur le fonctionnement des écoles privées et la corruption qui règne autour de ces établissements. Selon ce rapport, l'utilisation abusive des fonds publics dans ce secteur est estimée à plusieurs milliards de FCFA. Ces sommes auraient pu être utilisées pour la création de nombreux établissements publics.

Le Dr Touré souligne également les défis sanitaires persistants, tels que le taux élevé de mortalité maternelle, néonatale et infantile. Il exprime également son inquiétude face à la malnutrition chronique des enfants et des populations vulnérables, ainsi qu'à la prolifération de

faux médicaments sur les marchés.

Enfin, le Dr Touré interpelle les autorités pour mettre fin aux grèves récurrentes dans les établissements hospitaliers, conformément à l'esprit du pacte de stabilité sociale et de croissance.

Ces préoccupations exprimées par le Dr Touré mettent en évidence les défis importants auxquels l'éducation et le secteur de la santé sont confrontés. Il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants, améliorer la qualité de l'enseignement et lutter contre la corruption. De même, il est primordial de renforcer les systèmes de santé, de réduire la mortalité maternelle et infantile, de lutter contre la malnutrition et de combattre la commercialisation de faux médicaments.

Fatou Sissoko



Démarches administratives :

Le divorce

Au Mali, la dissolution judiciaire d'un mariage est obtenue par le divorce qui peut être prononcé soit par consentement mutuel, soit par rupture de la vie commune, soit pour faute.

La matière est régie par les articles 325 et suivants du Code des personnes et de la famille.

Le tribunal compétent en matière de divorce est celui du dernier domicile commun des époux ou celui de l'époux défendeur.

Sauf en matière de divorce par consentement mutuel, la tentative de conciliation est obligatoire dans tous les autres cas de divorce.

L'instance est introduite sous la forme ordinaire et la cause est débattue en Chambre de conseil, le ministère public entendu et le jugement est rendu en audience publique comme en cause d'appel où c'est un arrêt qui est rendu en audience publique.

Le pourvoi en cassation en matière de divorce est suspensif.

PROCEDURE ET LIEUX DE DELIVRANCE

Divorce par consentement mutuel :

Lorsque les époux demandent conjointement le divorce, ils n'ont pas à faire connaître la cause.

Ils doivent seulement soumettre à l'approbation du juge un projet de convention qui en règle les conditions.

Les conditions liées au fond :

L'usager doit savoir qu'aucune demande de divorce par consentement mutuel ne peut être présentée dans les six premiers mois du mariage ou lorsque l'un des époux se trouve placé sous l'un des régimes de protection des incapables.

Les époux règlent librement les conditions et les conséquences de la rupture du lien conjugal à la condition qu'elles ne soient pas contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'intérêt de l'enfant.



Le consentement des époux doit émaner d'une volonté libre et exempte de vice. Les conditions liées à la forme La demande est adressée par écrit au tribunal civil du domicile commun ou de celui de l'un des époux, soit par les époux en personnes soit par leurs conseils respectifs soit par un conseil choisi d'un commun accord.

Pièces à fournir :

Un extrait de l'acte de mariage

Extraits d'acte de naissance des enfants mineurs

Une convention matrimoniale s'il en existe

Un inventaire de tous les biens meubles et immeubles

Une convention écrite réglant la garde l'éducation et l'entretien des enfants, le sort des biens liquidant la communauté s'il y a lieu.

La procédure d'homologation

Divorce pour rupture de vie commune :

Un époux peut demander le divorce en raison d'une rupture prolongée de la vie commune lorsqu'ils vivent séparés de fait depuis trois ans ou en cas d'impossibilité de l'un des époux de satisfaire à ses obligations conjugales.

Il en est de même lorsque les facultés mentales du conjoint se trouvent pendant le même temps si gravement altérées qu'aucune communauté de vie commune subsiste entre les époux et ne pourra se reconstituer dans l'avenir suivant les prévisions les plus raisonnables. Toutefois, si l'autre époux établit que le divorce aura pour lui, compte tenu de son âge et de la durée du mariage, soit pour les enfants, des conséquences matérielles et morales d'une extrême dureté, le juge rejette la demande.

Source: MALI TRIBUNE

Diplomatie

Les MAE chinois et tunisien soulignent l'importance d'un développement indépendant



Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, et son homologue tunisien Nabil Ammar ont exprimé lundi à Tunis leur volonté de soutenir le développement indépendant de leur pays respectif.

M. Wang, également membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, a rappelé que cette année marquait le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, ce qui revêt une grande importance pour jeter un pont entre le passé et l'avenir.

«Nous sommes prêts à saisir cette occasion pour travailler avec la Tunisie afin de passer en revue les expériences réussies, de renforcer notre amitié traditionnelle et d'écrire un nouveau chapitre de la

coopération amicale» entre Beijing et Tunis, a-t-il dit.

Les deux pays doivent se soutenir mutuellement sur les questions touchant à leurs intérêts fondamentaux et leurs préoccupations majeures afin de fournir une base solide et de donner une forte impulsion aux relations bilatérales, a ajouté M. Wang.

La pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, a-t-il poursuivi, fournit les orientations fondamentales pour faire de la Chine un grand pays et pour la grande cause du renouveau national par le biais de la modernisation chinoise.

Le développement de la Chine dans cette nouvelle ère apporte égale-

ment une référence utile aux autres pays qui souhaitent accélérer leur développement tout en préservant leur indépendance, a dit le ministre chinois.

La Chine favorisera la modernisation du monde avec sa propre modernisation et elle est disposée à partager son expérience en matière de gouvernance avec la Tunisie et à renforcer la capacité de celle-ci à se développer de manière indépendante afin de parvenir au développement commun et à la prospérité, a assuré Wang Yi.

Pour sa part, M. Ammar a estimé que la Tunisie et la Chine, qui partagent de nombreux intérêts et valeurs communes, disposaient d'un fondement politique solide, d'une dynamique de développement so-

lide et de résultats inspirants en matière de coopération dans les relations bilatérales.

Il a indiqué que la Tunisie chérissait son amitié avec la Chine et se souviendrait toujours de son soutien et de son aide, et a réaffirmé que la Tunisie défendait toujours fermement le principe d'une seule Chine et qu'elle était prête à travailler avec la Chine pour favoriser un plus grand développement des relations bilatérales.

Les relations sino-tunisiennes ayant de vastes perspectives, les deux parties sont convenues de renforcer les échanges de haut niveau, d'enrichir la portée stratégique des relations bilatérales et d'étendre la coopération dans tous les domaines.

Beijing et Tunis renforceront la solidarité et la coordination afin de défendre ensemble les intérêts légitimes des pays en développement, défendront le principe de non-ingé-

rence dans les affaires intérieures, tout comme l'équité et la justice dans le monde.

Les deux ministres ont également échangé leurs points de vue sur le conflit israélo-palestinien et sont convenues de continuer à soutenir conjointement la juste cause du peuple palestinien pour restaurer ses droits nationaux légitimes.

Source : [cgtn.com](https://www.cgtn.com)

Chine : Le PM assure que son pays sera toujours un fervent partisan du multilatéralisme



Forum économique mondial (FEM) à Davos en Suisse.

Le thème de la réunion de cette année, «Reconstruire la confiance», fait parfaitement écho aux préoccupations des populations, a-t-il dit lors d'un discours spécial au cours de l'événement organisé par Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du FEM.

La confiance vient de notre aspiration commune à un avenir meilleur pour l'humanité et de notre volonté commune de travailler ensemble pour y parvenir, a déclaré M. Li.

Comme l'a noté le président chinois Xi Jinping, le monde est entré dans une nouvelle période de turbulences et de transformations, mais l'orientation générale du développement et du progrès humains ne changera pas, la dynamique globale de l'histoire mondiale qui avance au milieu de rebondissements ne changera pas et la tendance générale vers un destin partagé pour la communauté internationale ne changera pas, a-t-il fait remarquer.

La Chine ne se retire ni des accords ni des organisations, elle ne demande pas aux autres pays de choisir leur camp et a tou-

jours été un fervent partisan du multilatéralisme, a assuré mardi le Premier ministre chinois Li Qiang lors de la réunion annuelle 2024 du

Toutes les parties doivent délaisser les préjugés, combler les fossés, se traiter les uns les autres avec sin-



cerité, aller dans la même direction et travailler ensemble pour remédier au déficit de confiance, a souhaité le Premier ministre chinois.

Li Qiang a fait une proposition en cinq points sur le rétablissement de la confiance, le renforcement de la coopération et la promotion de la reprise économique mondiale, dont le premier est de renforcer la coordination des politiques macroéconomiques, de défendre solidement le système commercial multilatéral et de créer une plus grande synergie pour la croissance économique mondiale.

Le second, a-t-il indiqué, consiste à renforcer la division industrielle du travail et de la coordination au niveau mondial, à favoriser indéfectiblement la libéralisation et la facilitation du commerce et de

l'investissement, ainsi qu'à maintenir efficacement la stabilité et la fluidité des chaînes industrielles et d'approvisionnement de la planète.

M. Li a également appelé à renforcer les échanges et la coopération dans le monde en matière de science et de technologie, à travailler ensemble pour créer un environnement ouvert, équitable et non discriminatoire pour le développement scientifique et technologique et à éliminer les obstacles qui limitent le flux des facteurs d'innovation.

La coopération en matière de développement vert doit être renforcée, a-t-il dit, ajoutant que les pays du monde entier devraient éliminer les divers obstacles dans ce domaine, travailler ensemble à la transformation verte, défendre le principe des responsabilités communes mais

différenciées et lutter activement contre le changement climatique mondial.

Le cinquième point consiste à renforcer la coopération Nord-Sud et la coopération Sud-Sud, à mettre pleinement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, à combler les écarts de développement et à s'efforcer de construire une économie mondiale universellement bénéfique et inclusive, a dit le Premier ministre chinois.

M. Li a souligné que la Chine était un pays qui attachait une grande importance aux engagements pris, honorant ses paroles par des actions concrètes tout au long du processus. Avec la plus grande sincérité, les plus grands efforts et des résultats concrets, la Chine a constam-

ment prouvé au monde qu'elle était un pays digne de confiance.

Au cours des dernières années, la Chine a été un moteur important du développement mondial et fait désormais progresser la modernisation chinoise sur tous les fronts grâce à un développement de haute qualité, a indiqué Li Qiang.

La Chine a établi des fondamentaux robustes et solides en termes de base industrielle, de facteurs de production et de capacité d'innovation, a-t-il déclaré, ajoutant que sa tendance générale de croissance à long terme ne changerait pas et donnerait une impulsion continue et forte au développement du monde.

M. Li a ajouté que la Chine disposait d'un marché de grande taille avec une demande qui se libérait rapidement et qu'elle cultivait également de nouveaux moteurs de croissance à grande échelle dans des domaines tels qu'un nouveau type d'urbanisation et la transition verte. Elle offrira un espace plus large pour stimuler le commerce et les investissements internationaux, a-t-il dit.

Quelle que soit l'évolution du monde, la Chine demeurera attachée à sa politique nationale d'ouverture fondamentale et ouvrira encore plus largement ses portes au monde, a promis le Premier ministre.

Choisir le marché chinois n'est pas un risque, mais une opportunité, a assuré M. Li. La Chine accueille à bras ouverts les investissements des entreprises de tous les pays et élargira progressivement son ouverture institutionnelle, continuera à raccourcir la liste négative des investissements étrangers, accordera un traitement national aux entreprises étrangères et continuera à favoriser un climat d'affaires de classe mondiale, axé sur le marché, fondé sur la loi.

Après son allocution, Li Qiang a répondu aux questions de M. Schwab sur des sujets tels que la gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) et le système multilatéral. Il a souligné qu'il fallait être centré sur les personnes, être inclusifs et apporter des avantages à tous, travailler pour une bonne IA sous une bonne gouvernance et guider l'IA dans une direction propice au pro-

grès de la civilisation humaine.

Il a noté que le véritable multilatéralisme devrait être fondé sur des normes fondamentales régissant les relations internationales sur la base des buts et principes de la Charte des Nations Unies. La Chine ne se retire ni des accords, ni des organisations, ne demande pas aux autres pays de choisir leur camp et a toujours été un fervent partisan du multilatéralisme, a-t-il ajouté.

Les présidents suisse Viola Amherd, singapourien Tharman Shanmugaratnam, rwandais Paul Kagame, ghanéen Nana Akufo-Addo, le roi des Belges Philippe, le Premier ministre luxembourgeois Luc Frieden, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, la directrice générale du Fonds monétaire international Kristalina Georgieva, le directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Daren Tang, et environ 1 500 personnalités politiques et représentants du monde des affaires, du monde universitaire et des médias de divers pays participent à cet événement.

Source: [cgtn.com](https://www.cgtn.com)

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com

CAN Côte d'Ivoire 2023

La Conférence de presse de Sékou Chelle

Éric Sékou Chelle, le sélectionneur de l'équipe nationale du Mali, a récemment accordé une interview dans laquelle il a abordé plusieurs sujets, dont le choix des joueurs et les ambitions de l'équipe pour la Coupe d'Afrique des Nations [CAN].

En ce qui concerne le choix des joueurs, Chelle a expliqué que le critère principal était le temps de jeu en club. Il souhaite sélectionner des joueurs qui ont régulièrement l'opportunité de jouer et de se développer sur le terrain. Le deuxième critère est tactique, c'est-à-dire trouver des joueurs qui correspondent au système de jeu qu'il souhaite mettre en place. Compte tenu du manque de temps pour préparer la compétition, il a privilégié les joueurs capables de s'adapter rapidement à ses choix tactiques. Enfin, le troisième critère est la capacité à s'adapter à l'adversaire, que ce soit pendant un match ou tout au long de la compétition.

En ce qui concerne les ambitions de l'équipe, Chelle a souligné que leur objectif était de remporter chaque match. Il a insisté sur le fait que l'équipe aborderait chaque rencontre avec la volonté de la gagner. Cependant, il a également souligné l'importance de l'humilité et du travail acharné. Ces valeurs ne sont pas incompatibles avec l'ambition. L'équipe du Mali se présente à cette compétition avec ces trois mots en tête : humilité, travail et ambition. Chelle a précisé que l'humilité et le travail étaient nécessaires pour atteindre leurs objectifs, mais que cela ne les empêchait pas d'avoir de l'ambition.

Il a également reconnu que toutes les équipes participantes à la CAN avaient leur chance, car elles se sont qualifiées pour la compétition. Il a utilisé une analogie en comparant la compétition à une course, où toutes les équipes partent du même point de départ. Il



a souligné que certaines grandes nations étaient présentes, mais que le Mali avait également une chance de réussir. Il a exprimé sa confiance dans le travail accompli par l'équipe et dans la structure exceptionnelle qui les soutient. Il a souligné l'importance du processus mis en place pour permettre à ses joueurs d'être ambitieux.

Eric Sékou Chelle, le sélectionneur de l'équipe nationale du Mali, a expliqué les critères de sélection des

joueurs basés sur le temps de jeu en club et l'adaptabilité tactique. Il a également souligné les ambitions de l'équipe et l'importance de l'humilité et du travail, tout en reconnaissant que d'autres grandes nations participent à la compétition. Il a exprimé sa confiance dans le travail accompli et dans le processus mis en place pour permettre à l'équipe d'être ambitieuse.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Aujourd'hui vous pouvez vous sentir confiant quant à vos performances professionnelles si vous avez une évaluation de compétences à venir. Attention, veillez à rester ancré dans la réalité pour maintenir votre productivité. Vous pourriez avoir du mal à maintenir votre concentration, cela pourrait représenter un réel défi au cours de la journée. Soyez vigilant pour garantir une bonne efficacité dans vos tâches.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre énergie au travail est en baisse, et vous pourriez avoir du mal à vous concentrer. Des distractions et vos soucis personnels peuvent affecter votre productivité. Soyez méthodique pour régler les questions administratives ou matérielles, et débarrassez-vous de certaines tâches routinières qui peuvent vite être chronophages. Vous pourrez profiter du dynamisme de ceux qui vous entourent pour relever tous vos défis.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre travail acharné et votre détermination ont porté leurs fruits. Vous êtes sur le point de récolter les récompenses de vos efforts, et votre mérite sera reconnu. La période est propice à la promotion professionnelle qui s'accompagnera probablement d'une augmentation de salaire, ce qui améliorera votre situation financière. Restez ouvert à l'apprentissage pour tirer le meilleur parti de cette nouvelle étape professionnelle.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous disposerez d'une excellente énergie qui vous permettra de venir à bout de tout le travail à abattre, y compris les tâches les moins gratifiantes. Votre motivation et votre bonne volonté sont des atouts très appréciés. Non seulement vous réalisez un travail colossal, mais vous êtes toujours prêt à rendre service. Ces belles qualités professionnelles font de vous une personne centrale si vous travaillez en équipe.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous pourriez manquer un peu de confiance au travail. Vous avez tendance à remettre tout constamment en question comme s'il s'agissait de votre premier jour au bureau. Que se passe-t-il ? D'où vient cette sous-estime de soi ? Sachez que vous êtes un bon élément, peut-être parmi les meilleurs, et que vous n'avez pas à vous inquiéter de votre futur au sein de l'entreprise. Soyez serein et n'hésitez pas à vous confier à votre entourage.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aujourd'hui, il faudra avoir une grande confiance en vous. Si vous avez des examens ou des présentations à venir, rappelez-vous que votre préparation méthodique et votre capacité à gérer votre stress ne pourront que vous faire briller. Vos compétences professionnelles seront mises à l'épreuve, mais vous serez à la hauteur. Faites preuve de détermination, restez concentré pour atteindre vos objectifs avec brio.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre capacité à bien communiquer sera un atout majeur. Si vous travaillez en équipe, cette qualité pourra notamment permettre d'éviter que des malentendus polluent la dynamique collective. Elle vous permettra également de bien faire passer vos idées. Mieux, elle suscitera l'engouement général. Si vous travaillez seul, cette faculté vous aidera à trouver des collaborateurs en cas de nécessité.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous traversez une phase délicate au travail. Il s'agit probablement d'une relation avec laquelle le courant ne passe définitivement pas ! Vous avez beau essayer de trouver un terrain d'entente et de faire des compromis, les tensions entre vous sont omniprésentes, et cela crée une ambiance anxieuse. Parlez-en à vos supérieurs, ils pourraient vous proposer une solution afin de mettre fin à ce calvaire qui vous tourmente tant.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Même si votre entourage professionnel semble apprécier la qualité de votre travail, le syndrome de l'imposteur vous gâche la vie. Vous avez l'impression d'avoir usurpé votre place et que vous ne méritez aucunement les remarques positives que l'on peut vous faire. Sachez que vous êtes exactement là où vos talents vous ont mené. Vous méritez ce qui vous arrive, et vous pouvez être fier de vos réussites.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre métier exige de vous des voyages assez fréquents, mais votre partenaire ne voit pas cela d'un bon œil. Vos déplacements répétés et votre indisponibilité sont source de conflits. Pourtant, vous aimez votre travail et vous ne le quitteriez pour rien au monde. S'il n'est pas possible de réduire vos déplacements, expliquez à votre partenaire que votre travail fait partie intégrante de votre vie et qu'il vous apporte beaucoup de bonheur.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les opportunités se multiplient pour rencontrer de nouveaux partenaires de travail. Qu'il s'agisse de clients ou de collaborateurs, tout le monde veut travailler à vos côtés. La journée est placée sous le signe des échanges et des discussions. Veillez à rester bien concentré et laissez de côté votre tendance à la rêverie. Vous bénéficiez d'une énergie débordante qui vous permet d'embarquer tout le monde dans vos projets.



Poisson (19 février - 21 mars)

Aujourd'hui, une lueur prometteuse brille dans votre secteur professionnel. Attendez-vous à une agréable surprise de la part de vos collègues. Une énergie harmonieuse se tisse parmi vous et ouvre la voie vers des opportunités nouvelles. Les relations au sein de votre équipe deviennent le terreau fertile de projets enrichissants. Gardez l'esprit ouvert à la nouveauté et à la collaboration, car c'est dans l'union que se trouve la réussite.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23